

Collecte de vêtements et chaussures

Du lundi 08 au lundi 15 octobre
Local technique de la Mairie

Ne jetez plus vos textiles, recyclez les !



Chaque année, en Octobre, APF France handicap organise une collecte de vêtements et chaussures ! Les fonds récoltés permettent de continuer notre action au profit des personnes en situation de handicap de l'Isère !

Que deviennent vos vêtements ?



Comment bien trier ?

Usés ou juste démodés, déchirés ou troués, tous vos articles peuvent être recyclés dans des sacs plastiques fermés !

Dimanche 21 octobre 2018

BOUDIN A LA CHAUDIERE

Organisé par le CCAS de Sainte Blandine

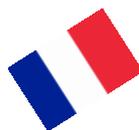
Dégustation à partir de 10 heures

Avec vin chaud et tartes au sucre
à la Maison des Associations

Tombola : nombreux lots

Vente à emporter de votre assiette de fricassées,
sur réservation jusqu'au 17/10
au 04 74 97 25 38 ou 04 74 97 39 38
10 € l'assiette

Dimanche 11 novembre 2018



à 11h00

Cérémonie commémorative

Place de la Mairie

M. le Maire, le Conseil Municipal et les représentants des anciens combattants invitent la population et les enfants des écoles à participer à cette commémoration du **CENTENAIRE**

L'armistice de 1918, signé le 11 novembre, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918)

A l'issue de cette cérémonie, verre de l'amitié offert par la municipalité dans la salle des mariages et goûter pour les enfants

Vendredi 16 novembre 2018

Le **Sou des écoles** organise une soirée vente

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Plus d'infos à venir...



Dimanche 02 décembre 2018

Maison des Associations



Boudin à la chaudière Fricassées et andouilles

organisé par : **ACCA Ste BLANDINE**
Réservations : 06 30 66 25 64

Samedi 08 décembre 2018



Téléthon Blandinois organisé par le comité des fêtes

Rejoignez-nous le **samedi 08 décembre** autour des animations concoctées pour cette journée (un flyer sera déposé dans votre boîte aux lettres).

Pour organiser et continuer à faire vivre ce rendez-vous dans la commune, nous avons besoin de bénévoles. Une demi-journée ou une heure de votre temps sera toujours la bienvenue !

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

cdf.sainteblandine@gmail.com ou Benoît au 06 64 15 11 08. Merci

Le Comité des Fêtes



LE TRAIT D'UNION

SAINTE BLANDINE
Bulletin municipal d'information
N°44 – Octobre 2018

SOMMAIRE

- Informations municipales page 1
- PLUI / déclaration ruches / pétanque page 2
- Rentrée scolaire / CCAS page 3
- Dates à retenir page 4

SITE INTERNET POUR TOUTE INFORMATION

<http://mairieste-blandine38.wix.com/ste-blandine>

Accueil du public à la Mairie : départ d'Isabelle PIERRE

Après **11 années** à recevoir les habitants de notre commune à l'accueil de la mairie, et ce toujours avec le sourire, Isabelle PERRIN a décidé d'arrêter son activité professionnelle au 1^{er} septembre 2018.

Son implication, sa créativité et aussi sa gentillesse vont beaucoup nous manquer ; nous lui souhaitons beaucoup de **bonheur** et de plaisir dans sa nouvelle vie.



Personnel communal

Suite à la demande de **mise en disponibilité** de Mme GIRARD Annie, qui s'occupait de la cantine et de la garderie, ainsi que la **démission** de Mme FERRARD Mireille qui occupait un poste de polyvalence sur la garderie, la cantine et l'entretien des différents locaux, nous avons dû recruter deux 2 nouveaux agents.

En ce qui concerne la cantine, nous avons fait le choix d'un **traiteur, la Sogeres**, afin de pouvoir assurer les repas même en cas d'absence de personnel et nous avons recruté **Mme DIAS Sandao** pour **gérer la cantine** (préparation et entretien de la salle, service). Elle gère également la **garderie** du soir.



Mme CAVASIN Laetitia s'occupe de la **garderie** du matin et du soir, d'une **aide à la classe** de GS/CP le matin, de la **surveillance à la cantine** ainsi que de **l'entretien de l'école et de la Mairie**.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

MAIRIE : HORAIRES PROVISOIRES

Dans l'attente du recrutement d'une nouvelle secrétaire, les horaires d'ouverture au public sont :

Lundi de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00

En-dehors de ces permanences, veuillez contacter le secrétariat par téléphone ou courriel.

Inscriptions sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur la liste électorale de Sainte Blandine doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes pour pouvoir voter lors des prochaines **élections européennes en mai 2019**.

Pour tout renseignement et retirer le formulaire correspondant, contactez la Mairie.

Projet de commerce multiservices : enquête

Un porteur de projet pour l'ouverture d'un commerce de proximité a démarché la commune. Afin de répondre à vos besoins et d'envisager **l'installation de ce type de commerce**, il a été décidé de faire une enquête. Le nombre de réponses est important pour l'avenir de ce projet.

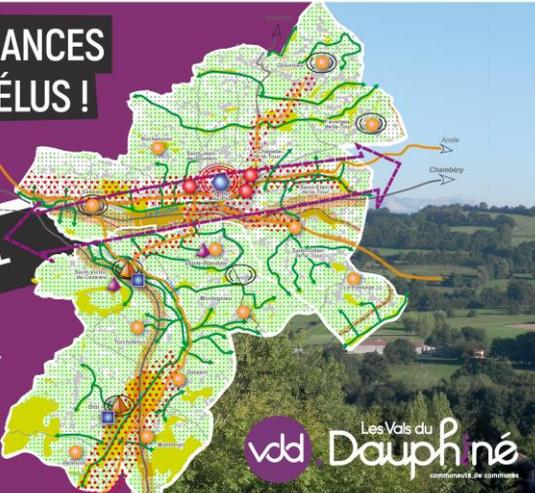
Réponses attendues en Mairie pour le **15 novembre 2018. Merci**

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné organise des permanences de **concertation en mairie de SAINTE-BLANDINE le mercredi 31 octobre de 9h à 12h.**

Il s'agit de répondre aux éventuelles interrogations des habitants et d'apporter des éclaircissements sur l'avancement du **futur document d'urbanisme.**

Inscription vivement conseillée, par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie.



QUIZZ ?

**TESTEZ VOS CONNAISSANCES
RENCONTREZ LES ÉLUS !**

**LE PROJET D'AMÉNAGEMENT
ET
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLES**

PLUj OUEST - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLUj. VALSDUDAUPHINE.FR

Les Vals du Dauphiné

Venez aussi à la Réunion Publique
Mardi 16 octobre à 18h30 à Biol

Déclaration annuelle de ruches

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la **déclaration annuelle de ruches** qui doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

La déclaration de ruches est une obligation **dès la 1^{ère} ruche détenue.** Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles ainsi qu'à la connaissance de l'évolution du cheptel apicole.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



Les Vals du Dauphiné
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Ex-Territoires des Vallons de la Tour et de la Vallée de l'Hien

Mardi 16 Octobre à 18h30

Salle des Associations - Route de la Vallée de l'Hien
Biol

RÉUNION PUBLIQUE

**FOCUS SUR LES GRANDS PRINCIPES
DU ZONAGE ET DU RÈGLEMENT**

Communauté de communes Les Vals du Dauphiné
22, rue de l'Hôtel de ville 38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 97 05 79 - www.valsdudauphine.fr

Les Vals du Dauphiné

Amateurs de pétanque

Suite au départ de la commune du « club de pétanque de la Vallée de l'Hien », certains joueurs de Ste Blandine ont émis le désir de remonter un club.



C'est dans cet objectif qu'ils se sont associés aux joueurs de cartes.

Ainsi, **Belottarot** aura deux groupes : **CARTES et PETANQUE.**

Les personnes de Ste Blandine voulant pratiquer cette activité de détente peuvent rencontrer M. Chapuis le **vendredi après-midi, entre 14h et 17h**, sur la place du village près des vestiaires où se retrouvent les amateurs de pétanque.

Rentrée scolaire 2018/2019



Pour cette nouvelle rentrée scolaire, sûrement la dernière dans notre actuel groupe scolaire, ce sont 90 enfants qui ont fait leur retour sur les bancs de l'école.

Pas de changement pour les enseignants qui se partagent les élèves en 4 classes :

Mme JAUNEAU	19 élèves (12 PS & 7 MS)	Aidée de Vanessa BRUNAT
Mme GRAVEND	25 élèves (19 GS & 6 CP)	Aidée de Laetitia CAVASIN (1h/jour) et de Vanessa BRUNAT
Mme WIELAND (directrice)	19 élèves (13 CE1 & 6 CE2)	et Mme LE DERFF (le mardi pour le jour de décharge pour la direction)
Mme DERAÏ	26 élèves (14 CM1 & 12 CM2)	

Nous leur souhaitons une bonne année scolaire.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

SECOURS EN ARGENT

Les personnes seules qui ont à leur charge un abonnement d'eau ainsi qu'une redevance pour les ordures ménagères peuvent bénéficier d'un **secours en argent proposé par le C.C.A.S.**

Pour obtenir cette aide, il faut être seul et avoir un **revenu fiscal** de référence inférieur à 13 270 € annuel (soit une base de 1 105 € mensuel).

Les personnes concernées doivent adresser leur **demande à la Mairie**, accompagnée de leur avis d'imposition et de leurs revenus patrimoniaux, **avant le 31 décembre 2018**.



DISTRIBUTION DES COLIS DE FIN D'ANNEE

Le **C.C.A.S.** de Sainte Blandine offre un colis de friandises aux habitants qui ont ou bien vont atteindre l'âge de 70 ans d'ici la fin de l'année 2018. Cette année, c'est le **samedi 15 décembre** à partir de 9 heures que les membres du C.C.A.S. ainsi que les bénévoles passeront auprès de ces personnes pour un moment de rencontre afin de déposer leur colis.

BOUDIN à la CHAUDIERE

Cette année le CCAS est dans l'impossibilité de faire des « repas boudin » faute d'avoir un local adapté pour la préparation de ces repas.

Toutefois, nous vous proposons le **21 octobre, à la Maison des Association, du boudin à la chaudière** ainsi que des assiettes de fricassée (abats et boudin) à emporter et des tartes au sucre maison. Nous organisons également, comme habituellement, une tombola.

Venez nombreux

